

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE— ET VOTRE VIE

Préparez-vous pour les moments importants de votre vie





Planifiez pour demain, profitez de la vie aujourd'hui

Vous êtes libre de donner la forme que vous voulez à votre retraite — plus de temps avec votre famille, des vacances pleines d'aventure ou une nouvelle carrière — tant que vous l'avez bien planifiée.

Auparavant, nous considérions la retraite comme une brève période à la fin de la vie, mais cela ne correspond plus à la réalité. Nous vivons plus longtemps, et vous pourriez être à la retraite pendant 30 ans ou plus. Les mesures que vous prenez maintenant auront une incidence directe sur votre avenir.

Lisez la suite pour connaître les histoires de gens et de famille à différentes étapes de leur vie, ainsi que des réponses à certaines questions importantes. Cela pourrait vous aider à mieux comprendre votre propre situation.

Il s'agit d'un point de départ. À partir d'ici, nous travaillerons ensemble pour évaluer vos besoins et objectifs, et déterminer les bonnes solutions pour vous.



Robert et Reena Centrés sur le présent, incertains de l'avenir

Robert et Reena sont au début de la quarantaine. Avec deux enfants inscrits à l'école, un prêt hypothécaire et des dettes personnelles, ils se concentrent sur les priorités d'aujourd'hui : leurs enfants et leur travail. Ils n'ont pas beaucoup planifié pour l'avenir à part épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants. Ils peuvent améliorer leur situation financière, en apprenant les principes de base des placements à long terme et en participant davantage au processus de planification financière.

Gérer ses finances au quotidien est déjà difficile. Comment pouvons-nous nous concentrer sur l'épargne en vue de la retraite?

Les priorités concurrentes peuvent rendre cela difficile de mettre de l'argent de côté pour plus tard. Les préoccupations immédiates comme le remboursement de votre prêt hypothécaire ont priorité, ainsi que, probablement, certains objectifs à moyen terme comme l'épargne en vue des études d'un enfant ou d'une nouvelle voiture. Un excellent moyen pour atteindre ses objectifs financiers à long terme est de « se payer en premier » grâce à des virements automatiques entre vos comptes bancaires et vos comptes de placement. Ce moyen efficace et facile d'épargner fait en sorte que votre argent est transféré directement dans vos comptes de placement les jours de paie.

Notre retraite est bien loin. Comment pouvons-nous prédire à quoi ressemblera la vie à ce moment-là?

Définir ce que vous attendez de la retraite dès maintenant vous aidera à mieux préparer la vie que vous voulez. Discutons de comment vous voyez votre retraite — de la réalité de l'endroit où vous vivrez et de ce que vous ferez. Au-delà de vos aspirations, il importe de prendre en compte les occasions et les coûts imprévus. Ensemble, nous découvrirons vos objectifs véritables et élaborerons un plan pour les atteindre.

Le saviez-vous?

Environ 43 % des retraités pensaient avoir planifié et épargné suffisamment en vue de leur retraite. Seulement 15 % vivent la retraite de leurs rêves.



Source : « Les Canadiens proches de la retraite ne sont pas préparés »; 50plus.com

Quel est le montant du revenu dont nous aurons besoin à la retraite? Combien devrions-nous épargner?

Il n'y a pas de règles établies à suivre — vous êtes unique et votre situation et vos objectifs le sont tout autant. Le montant dont vous aurez besoin à la retraite dépend de vos frais de subsistance et de votre capacité à générer un revenu pour assumer ces coûts. Posez-vous les questions suivantes :

- Quand voulons-nous prendre notre retraite?
- Que souhaiterons-nous faire lorsque nous serons à la retraite?
- Disposerons-nous d'autres revenus?
(p. ex., régime de retraite, emploi à temps partiel, épargne personnelle, héritage ou produit de la vente d'une propriété)

Une fois que vous aurez réfléchi à ces questions, voyons comment nous pouvons trouver la bonne solution pour vous.

Voici d'autres questions importantes à l'égard desquelles votre conseiller peut vous aider :

Comment faire pour en savoir davantage sur le remboursement de dettes?
Où puis-je en apprendre davantage sur le régime enregistré d'épargne-études (REEE)?
Comment puis-je réduire mes dépenses pour accroître mon épargne?



Thomas et Victoria Penser à ce qui viendra ensuite

Thomas et Victoria ont entre la mi-cinquantaine et la fin cinquantaine et ont un enfant. Ils surveillent leurs placements de près et ont des connaissances sur le marché boursier et les placements. Ils veulent prendre leur retraite dans 10 à 15 ans.

Comment faire pour que la transition vers la retraite soit réussie?

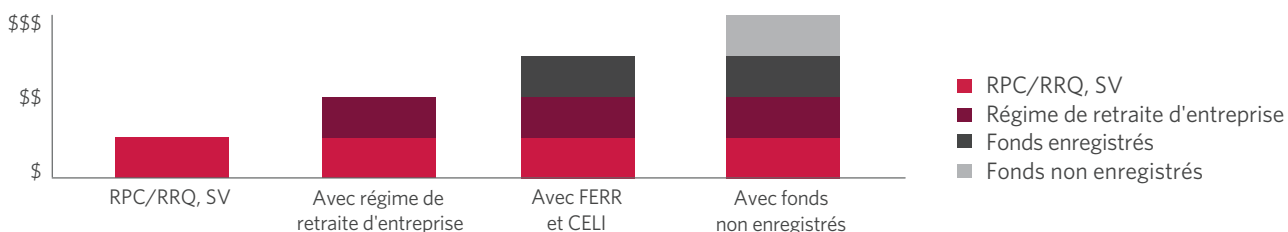
La transition vers la retraite implique de nombreux aspects, notamment votre situation financière, votre train de vie et les besoins de votre famille. Pour réussir sa transition, il importe de créer un plan qui prend en compte tous vos objectifs et précise clairement les étapes à suivre pour les atteindre. Suivre le processus de découverte avec nous vous aidera à comprendre et à confirmer vos objectifs, puis à créer votre plan et à le maintenir. Notre approche intégrée aidera à déterminer si vous êtes préparé, sur le plan financier et émotionnel, à prendre votre retraite — et lorsque vous le serez, vous permettra de faire la transition graduellement.

Sommes-nous prêts sur le plan émotionnel à prendre notre retraite?

Se préparer sur le plan financier ne constitue qu'un seul aspect du processus. Il importe aussi de prêter attention à vos émotions et de communiquer ouvertement avec les personnes en qui vous avez confiance — votre famille, vos amis proches et vos conseillers professionnels comme nous. Il est probable qu'une bonne partie de votre vie a été structurée, que vous étiez à l'école, au travail ou que vous élevez votre famille. Envisagez la retraite comme s'il s'agit d'une toile blanche où vous brossez le tableau de votre quotidien. Comment continuerez-vous à être heureux et actif? À quoi ressemblera le reste de votre vie? Vos réponses pourraient avoir une répercussion sur vos finances, alors réfléchissez-y bien.

Quelles pourraient être nos sources de revenus à la retraite?

Examinons les différentes sources de revenu que vous pourriez avoir à la retraite :



À titre indicatif seulement

Régimes de retraite privés (le cas échéant) :

Régime à prestations déterminées (PD)	un versement fixe chaque année
Régime à cotisations déterminées (CD)	le versement dépend du montant des cotisations, des types de placements et de leur rendement

Prestations gouvernementales :

RPC/RRQ^{1,2}	max. 1 203,75 \$/mois (2021)
SV³	max. 626,49 \$/mois (2021 T2, assujetti à une récupération)

Un régime à prestations déterminées procure une pension prédéterminée dont le montant est garanti. Un régime à cotisations déterminées procure une pension de retraite dont le montant dépend des cotisations accumulées et du rendement des placements. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) sont des régimes de retraite offerts à tous les travailleurs canadiens et financés par les cotisations obligatoires des employeurs, des employés et des travailleurs autonomes du Canada/Québec. L'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) dépend en général du fait que vous êtes citoyen canadien ou résident autorisé et de la période de résidence au Canada. Si votre revenu est supérieur à **79 054 \$**, vos prestations feront l'objet d'une « récupération » (réduction). Si votre revenu est supérieur à **129 581 \$**, vos prestations de la SV seront éliminées. Vous pourriez aussi avoir d'autres sources de revenus comme les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les Comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), les placements non enregistrés, et plus. Nous pouvons vous aider à déterminer vos sources de revenu de retraite et à élaborer une stratégie personnalisée pour couvrir vos dépenses.

Voici d'autres questions importantes à l'égard desquelles votre conseiller peut vous aider :

- Est-il raisonnable de m'attendre à ce que j'aie assez d'argent pour maintenir mon mode de vie?
- Des rentes répondent-elles mieux à mes besoins à la retraite?
- Comment évaluer si je suis financièrement prêt ou non à prendre ma retraite?



Maggie et Sean

Retraités, ils continuent de soutenir d'autres personnes

Maggie et Sean sont dans leur soixantaine et ont des enfants qui sont partis étudier à l'université. Bien qu'ils bénéficient d'une retraite confortable, Maggie et Sean surveillent leurs dépenses et souhaitent réduire leur impôt à payer lorsque c'est possible. Ils pourraient choisir un logement plus petit, mais ont plutôt décidé de rénover leur maison au cas où leurs enfants adultes reviendraient vivre à la maison après l'université.

À quel moment pouvons-nous commencer à recevoir des prestations de la SV et du RPC/RRQ?

Rente	Âge
SV (Sécurité de la vieillesse)	65 + cinq ans
RPC/RRQ (Régime de pension du Canada ou Régime des rentes du Québec)	65 +/- cinq ans

Vous êtes admissible à la SV à compter de 65 ans. Cependant, vous pouvez reporter le versement de votre pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) jusqu'à cinq ans après la date à laquelle vous devenez admissible en contrepartie d'un montant mensuel plus élevé. Si vous reportez votre pension de la SV, votre versement mensuel sera majoré de 0,6 % pour chaque mois reporté, jusqu'à un maximum de 36 % à 70 ans. Une personne qui est admissible à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV), qui a un revenu peu élevé et qui réside au Canada pourrait avoir droit au Supplément de revenu garanti (SRG), qui est une prestation mensuelle additionnelle non imposable⁴.

Les versements du RPC ou du RRQ sont des avantages imposables qui sont offerts à toute personne qui a effectué au moins une cotisation valide aux régimes. Vous pouvez décider de commencer à toucher votre pension dès l'âge de 60 ans ou choisir de reporter le versement de votre pension jusqu'à ce que vous ayez 70 ans. Les versements du RPC/RRQ sont à l'abri de l'inflation et sont rajustés annuellement pour tenir compte des hausses du coût de la vie. Votre décision concernant le RPC/RRQ dépend principalement de deux facteurs : le montant du revenu dont vous avez besoin et votre espérance de vie. La situation de chaque personne est unique. Il est donc essentiel que nous discutons de vos sources potentielles de revenus.

De quelle manière pouvons-nous soutenir financièrement nos enfants adultes?

Vous ne pensez peut-être pas que vos enfants vivront encore à la maison à l'âge adulte. Mais cela est devenu courant. Aujourd'hui, vos enfants sont confrontés à de nombreuses difficultés : la hausse des loyers, la croissance des prêts étudiants, l'insécurité des emplois et la pression d'épargner en vue d'une mise de fonds. Même si continuer de vivre à la maison peut aider vos enfants. Cela peut être un fardeau financier pour vous. C'est pourquoi la planification est importante à l'égard de cette éventualité.

Le saviez-vous?

42 %

des jeunes adultes (de 20 à 29 ans) vivent à la maison.

66 %

des parents soutiennent financièrement leurs enfants adultes.

Source : recensement de 2011 de Statistique Canada

Les cinq principales façons dont les parents soutiennent financièrement leurs enfants adultes:

1. Loyer
2. Remboursement de dettes
3. Véhicules
4. Épicerie
5. Téléphones

Source : Sondage de la Banque CIBC septembre 2015

Comment pouvons-nous investir pour réduire le revenu imposable et atténuer le risque de marché à court terme?

Quand vous prenez votre retraite, les impôts et la volatilité du marché comptent plus que jamais. Il est essentiel d'organiser votre revenu de retraite pour réduire l'incidence de la volatilité à court terme du marché. Il y a bon nombre de mesures qui peuvent générer un revenu fiscalement efficace, comme investir dans des titres qui offrent des gains en capital ou des dividendes canadiens. Il existe aussi des façons de contribuer à gérer la volatilité du marché en investissant dans des fonds communs de placement moins volatils et en diversifiant grandement votre portefeuille. Nous pouvons vous aider pour décider de la meilleure approche pour gérer ces préoccupations.

Voici d'autres questions importantes à l'égard desquelles votre conseiller peut vous aider :

Comment puis-je gérer mes revenus à la retraite?

Comment puis-je obtenir des conseils financiers lorsque je vis et que je voyage à l'extérieur du Canada?

Quels en sont les avantages et les inconvénients de vivre dans un logement plus petit?

Suis-je préparé en cas de problèmes de santé potentiels ou d'autres surprises?



Deirdre

Transformer les actifs en revenus

Deirdre a la mi-soixantaine et vit seule. Elle a deux enfants adultes et a un emploi à temps partiel qu'elle adore. Elle ne s'est jamais occupée étroitement de ses finances, mais elle aimerait commencer à penser stratégiquement au sujet de ses épargnes et de ses placements, et sur la façon de les utiliser de manière efficace.

Comment convertir mon REER en un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)?

Vous convertirez votre REER en un FERR l'année où vous atteindrez 71 ans. L'année suivante, vous devez effectuer votre retrait minimal obligatoire. Si vous avez besoin de plus de revenus, vous pouvez augmenter le montant que vous retirez de votre FERR. (Des restrictions peuvent s'appliquer au montant maximum que vous pouvez retirer de FERR ou de votre fonds de revenu viager [FRV] immobilisés qui détiennent des fonds d'un régime de retraite.)

Notions de base d'un FERR

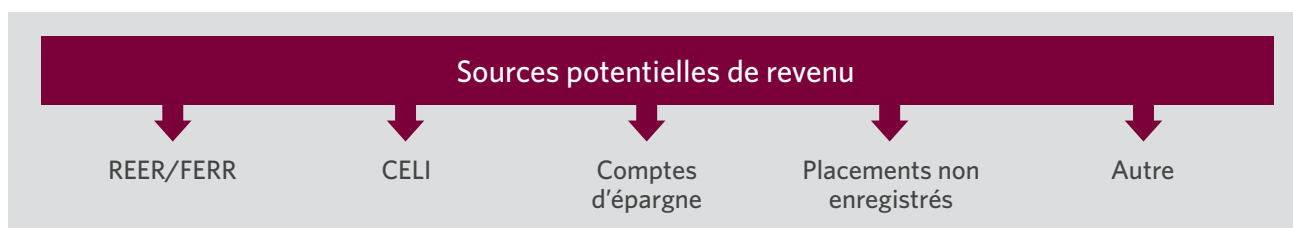
Options de placements : mêmes que pour un REER

Date de conversion forcée : au 31 décembre de l'année au cours de laquelle vous atteignez 71 ans

Premier retrait obligatoire : L'année civile suivant la conversion du REER (à l'âge de 72 ans si vous avez converti à l'âge de 71 ans)

Montant du retrait minimal la première année : 5,4 % du solde du FERR au début de l'année (si vous avez 72 ans)

De quelle manière effectuer des retraits à même mes placements une fois à la retraite?



Vous avez de la souplesse si vous êtes en mesure d'effectuer des retraits de votre FERR, de votre CELI ou d'autres sources possibles de revenus. Cela est extrêmement important lorsque vous touchez un revenu fixe. Facteurs à prendre en compte : votre taux d'imposition prévu au cours de l'année en cours et des années suivantes, le type de revenu que vous recevrez (p. ex., gains en capital, dividendes, revenus d'intérêts), et la façon dont vous utiliserez ces sources de revenus auront une incidence sur votre situation financière globale. Nous pouvons vous aider à élaborer un plan de retrait de vos placements, en tenant compte de toute incidence fiscale.

De quelle manière planifier le transfert de mon patrimoine à ma famille?

Le fait de penser à votre patrimoine peut susciter des émotions. Mais lorsque vous commencerez à planifier, il est probable que vous serez de plus en plus à l'aise avec cette idée. Vous pourrez obtenir une paix d'esprit en sachant que vos souhaits seront respectés. Nous pouvons vous aider à bâtir un plan successoral solide qui comprend des dons à des membres de la famille et à des organismes de bienfaisance, et vérifier avec vous si votre testament et vos procurations sont à jour.

Ce qu'il faut faire en matière de planification successorale

- Faites participer les membres de votre famille à la conversation.
- Révisez régulièrement votre testament et vos procurations.
- Vérifiez que les renseignements au sujet de votre ou de vos liquidateurs sont exacts et qu'ils sont conformes à vos intentions.
- Pensez à des bénéficiaires pour vos REER, vos FERR, vos CELI et vos régimes de retraite, et conservez-les à jour.
- Envisagez de mettre des fiducies en place pour vos bénéficiaires, de votre vivant ou à votre décès.
- Tenez compte des impôts et des charges qui pourraient avoir une incidence sur la valeur de votre succession.

Voici d'autres questions importantes à l'égard desquelles votre conseiller peut vous aider :

Comment puis-je planifier en vue de problèmes de santé possibles?

Où puis-je trouver du soutien après le décès de mon conjoint ou de ma conjointe?

Comment et quand puis-je commencer à transférer des actifs à mes enfants?

Votre vie est une suite de moments qui peuvent vous mener dans de nombreuses directions. Définissez votre voie en créant un plan aujourd'hui. Il est temps de planifier la retraite - et la vie.

Communiquez avec votre conseiller dès aujourd'hui Il n'est jamais trop tôt pour entamer la conversation

¹ <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc.html>

² <http://www.rrq.gouv.qc.ca>

³ <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/securite-vieillesse.html>

⁴ <https://www.canada.ca/en/services/benefits/publicpensions/cpp/old-age-security/eligibility.html>

La présente brochure, y compris les divers avis, vise à donner des renseignements généraux et ne doit pas être interprétée comme des conseils précis. Il est essentiel de tenir compte de la situation personnelle et de la conjoncture. C'est pourquoi toute personne souhaitant agir en fonction de renseignements devrait demander des conseils indépendants d'un fiscaliste ou d'un conseiller juridique en ce qui a trait à sa situation personnelle.

Gestion privée CIBC représente des services offerts par la Banque CIBC et certaines de ses filiales : Privabanque CIBC; Gestion privée de portefeuille CIBC, une division de Gestion d'actifs CIBC inc. (« GACI »); la Compagnie Trust CIBC et CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. Privabanque CIBC offre des solutions des Services Investisseurs CIBC inc., de GACI, ainsi que des produits de crédit.

Les services de Gestion privée CIBC sont offerts aux personnes admissibles. Le logo CIBC et « Gestion privée CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.